



SOMIR

*Société Mauritanienne des Industries de
Raffinage (SOMIR)*

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES DES PRODUITS PETROLIERS ET SES ANNEXES à NOUAKCHOTT AAON N°01/CPMP-EP-MI/MEP/SOMIR/2026

- 1- Cet avis d'appel d'offres national ouvert fait suite au plan de passation des marchés paru dans le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ARMP (Portail des marchés publics / publication des appels d'offres : <https://marchespublics.gov.mr> du 06 Mars 2026).
- 2- La Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR) dans le cadre de l'exécution de son budget a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES DES PRODUITS PETROLIERS ET SES ANNEXES à NOUAKCHOTT en un seul lot, dans un délai ne dépassant pas douze (12) mois.
- 3- La société SOMIR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux.
- 4- Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National Ouvert (AONO).
- 5- Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
- 6- Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Conseiller technique du Directeur général de la SOMIR Mr. El Moctar El Khadar Mail : m.elkhadar@somir.mr, Tel : 22287851 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : SOMIR sis à Nouadhibou, Zone Raffinerie, Boite postale B.P. 73 – Raffinerie de Nouadhibou du lundi au jeudi de 8H à 17h et le vendredi de 8h à 12h.
- 7- Les exigences en matière de qualification sont :
 - Fournir le certificat de qualification et de classification des entreprises nationales (BAT2) conformément : à la circulaire de l'ARMP n°001/24 du 20 février 2024 portant sur la mise en application de la qualification et de la classification des entreprises.
 - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (5) dernières années (2021 à 2025), **au moins deux marchés similaires attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic**, qui ont été exécutés et achevés de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux. En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience, l'entreprise doit fournir les pages de garde et de signature du marché ;
 - Avoir réalisé un volume des travaux (chiffre d'affaires dans le domaine objet du marché) exécutés dûment attestés par un Maître d'Ouvrage, moyen annuel au cours des trois (3) dernières années, supérieur ou égal à 14 000 000 MRU.
 - Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - Fournir une description de l'organisation du chantier et un planning d'exécution des travaux
 - Disposer d'une attestation de financement bancaire ou ligne de crédit d'un montant de 6.000.000 d'ouguiyas MRU, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

- Les entreprises qui ne sont pas en règle ne peuvent pas être attributaires de ce marché : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de 10.000 Ouguiyas MRU. La méthode de paiement sera par versement au compte bancaire numéro : 001273200044I ouvert à la BCI au nom de la Société Mauritanienne des Industries de Raffinage SOMIR. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.
- 9- Les soumissions doivent être valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et doivent être établies en français.
- 10- Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :
« A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics/Ministère de l'Energie et du Pétrole, des Mines et de l'Industrie - Teveragh-Zeina Ilot K extension Lot N°766 sur la route qui mène à l'hôtel CASABLU ; Nouakchott- Tel : 222 22 68 00 58 , Nouakchott-Mauritanie.
DAON N° N°01/CPMP-MEP/SOMIR/2026 portant sur les travaux de construction d'un laboratoire d'analyses des produits pétroliers et ses annexes à Nouakchott. Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement» .
- 11- Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le 16/04/2026 à 12 heures TU en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies.
- 12- Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le 16/04/2026 à 12 heures 30 mn TU, par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Energie et du Pétrole - Teveragh-Zeina Ilot K extension Lot N°766 sur la route qui mène à l'hôtel CASABLU ; Nouakchott- Tel : 222 22680058, Nouakchott-Mauritanie, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;
- 13- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Ouguiyas MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, sa validité est de 120 jours.

Fait à Nouadhibou le 24/03/2026

Le Directeur Général,

FALL Khayar

